



## **DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

### **DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FONCTION**

L'emploi de directrice générale adjointe ou de directeur général adjoint comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par la directrice générale relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la Commission scolaire, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Cet emploi peut comporter notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la Commission scolaire;
- Coordonner l'application des politiques de la Commission scolaire en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activité de nature éducative et administrative.

### **QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES** (selon le Décret sur les conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires)

- Grade universitaire de deuxième cycle ou de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans un emploi de cadre.

La Commission scolaire des Phares se réserve le droit de considérer des candidates et des candidats qui ne répondent pas à toutes les qualifications minimales requises ou qui présentent une autre combinaison de scolarité et d'expérience.

### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Les personnes qualifiées et intéressées par cette offre doivent compléter leur dossier candidature en ligne via le portail «*candidatures*» disponible sur le site internet de la Commission scolaire des Phares ([www.csphares.qc.ca](http://www.csphares.qc.ca)), et ce, **au plus tard le vendredi 22 septembre 2017, à 15 h**, pour un début d'emploi en octobre 2017.

**Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.**

SEULES LES PERSONNES RETENUES POUR UNE ENTREVUE SERONT CONTACTÉES

Le descriptif des différents emplois et certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal sont disponibles à l'adresse internet suivante : [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/reseau/relation\\_travail/conditions\\_travail\\_cadres\\_CS\\_2012-06-06\\_FR.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/relation_travail/conditions_travail_cadres_CS_2012-06-06_FR.pdf)